



DISTRIBUTION
GAZ

cse-c n°14
du 16 septembre 2020

Déclaration CGT (extraits)

Y'a-t-il un pilote à ENGIE !

En 2019, ENGIE souhaitait passer le GAZ au second plan, cette année c'est l'inverse.

Aujourd'hui, ENGIE fait le choix de se recentrer sur les infrastructures gazières et ENR, délaissant 2/3 du personnel soit 60 000 postes (INEO, AXIMA, COFELY et ENDEL).

En plus de l'affaiblissement du Groupe, nous alertons sur un véritable saccage social et industriel.

ENGIE serait-elle en danger ?

VEOLIA tente un coup de poker avec une offre de rachat de la partie SUEZ à 10 milliards d'euros.

Une partition écrite dans le plus grand des secrets cet été. L'opération «SONATE» reprend les différents noms du projet : «Vivaldi» pour Veolia, «Schubert» pour Suez, «Elgar» pour Engie...

L'offensive de Veolia sur SUEZ relève en réalité de l'opportunisme après que le Président d'Engie, Jean-Pierre Clamadieu, ait annoncé fin juillet que l'énergéticien mettait en vente sa participation de 32 % dans SUEZ.

L'objectif : se séparer de plusieurs activités de service jugées peu rentables et parfois trop hétéroclites.

La CGT dénonce ce genre de transactions financières qui ne sont rien d'autre que des opérations capitalistiques.

Les salariés ne doivent en aucun cas être la variable d'ajustement de choix politiques, de stratégies de groupes, de luttes entre sociétés privées dictés par le profit pour satisfaire le monde de la finance.

Incident BIOMÉTHANE en Bretagne

Le 20 août 2020, une défaillance d'une station biométhane, exploitée par le Groupe ENGIE, a pollué l'Aulne. Plus de 50 communes ont été privées d'eau potable.

Le biométhane est partie prenante des orientations de GRDF. La CGT demande un point d'information sur la situation du biométhane dans l'entreprise tant sur le plan économique que sur celui du développement et des investissements ainsi que sur l'organisation RH.

Prime COVID

Une colère légitime remonte des agents techniques de terrain.

Une poignée de managers de proximité ont tenté d'expliquer aux techniciens qu'ils ne méritent pas de prime COVID pour leurs actes pendant la période de confinement. Ils soulignent que les personnels les plus sollicités étaient les managers, c'est à dire eux-mêmes.

Une note d'application de l'accord devait préciser les bénéficiaires de cette prime, mais que nenni ! La prime à la main des managers a fait tourner certaines têtes.

Nous rappelons que les techniciens étaient les seuls sur le front pendant toute la période du confinement. Ils ont mis en danger leur santé ainsi que celle de leurs familles. Ils ont contribué à la continuité du service public du gaz et à la sécurité des personnes et des biens. Non, ils n'ont pas exercé leur activité dans un cadre «normal».

La CGT demande une juste distribution de cette prime ainsi qu'un avenant à l'accord sur la rétribution des heures supplémentaires.

Ordre du jour :

- ▶ COVID-19 : Note de service et Suivi de la gestion de la crise sanitaire du covid-19 et de la reprise d'activité
- ▶ Situation économique et financière

Appel à la grève jeudi 17 septembre

L'effet COVID accélère la casse des emplois, des droits et des conquits sociaux.

Dans l'énergie :

- ▶ Désintégration d'un modèle industriel intégré et optimisé
- ▶ Explosion du temps de travail et du stress
- ▶ Explosion des collectifs de travail
- ▶ Augmentation des factures pour les usagers
- ▶ Augmentation de la précarité énergétique
- ▶ Mise en danger de la sécurité d'approvisionnement en électricité et en gaz
- ▶ Destruction méthodique du Service Public de l'électricité et du gaz
- ▶ Externalisation des activités et augmentation de la sous-traitance en cascade
- ▶ Baisse massive des effectifs et perte des compétences industrielles
- ▶ Abandon des soignants de la CANSSM
- ▶ Perte constante du pouvoir d'achat depuis des années
- ▶ Attaques régulières et sournoises des Statuts et des Agents
- ▶ Attaque du système de retraite solidaire par répartition
- ▶ Attaque de la sécurité et protection sociale (CAMIEG et MUTIEG)



Mobilisons-nous, résistons et luttons !

Lire la déclaration liminaire intégrale



Délégation nationale CGT GRDF

www.fnme-cgt.fr

Syndicats CGT et CGT Ingénieurs Cadres et Techniciens

 @CseCCGTGRDF

 @CseCCGTGRDF

mercredi 16 septembre 2020





1. COVID-19 : Note de service et Suivi de la gestion de la crise sanitaire du covid-19 et de la reprise d'activité

Depuis le début, la CGT regrette que certaines fiches réflexes sont infantilisantes et que d'autres sont, au contraire, très légères.

Sur ce second point, aucune fiche n'encadre **l'organisation du travail avec les nouveaux risques générés par le fonctionnement dégradé de l'entreprise**. La perte de repères liée à l'incertitude et à la peur ainsi que les mesures sanitaires peuvent être la cause de risques supplémentaires et nous font craindre, de fait, un **accroissement des risques psychosociaux**. De plus, la manière dont le protocole sanitaire est appliqué fait peser sur les agents les obligations de résultat en matière de santé qui étaient jusqu'ici de la seule responsabilité de l'employeur.

Trop d'agents se sont senti isolés pendant le confinement malgré les réunions téléphoniques et les outils mis en place par la direction qui ont été considérés comme oppressants et inutiles pour la plupart.



La résurgence de risques psychosociaux et d'inquiétudes commence à croître avec le retour des agents sur leur site de travail.

De plus l'effort demandé aux agents pour rattraper le retard aura un impact sur les résultats en termes de prévention santé sécurité et sur les collectifs de travail.

Le point sur les accidents du travail est biaisé par le confinement. Nous ne sommes pas dupes. Nous sommes certes en-dessous des chiffres de l'année dernière mais il s'agit d'une vision en trompe l'oeil.

La CGT doute de la prise en compte des nouvelles contraintes COVID-19 sur les réorganisations et les projets immobiliers en cours partout dans les régions.

+d'info : déclaration COVID



2. Situation économique et financière

GRDF, une entreprise aux reins solides...

Un nombre d'utilisateurs en augmentation, supérieur aux prévisions de l'ATRD, avec plus de 11 millions d'abonnés.



GRDF, une entreprise qui génère du cash...

Une trésorerie élevée et qui devrait se maintenir en 2020. Cet investissement massif doit répondre à des enjeux d'avenir pour l'entreprise comme celui sur le biométhane.

Malheureusement, nous constatons que l'investissement dans ce domaine réalisé en 2019 est nettement inférieur au budget prévisionnel. Probablement impacté par les projections peu ambitieuses des pouvoirs publics, le budget 2020 est inférieur de 8 millions par rapport au budget 2019. La limitation des investissements de GRDF dans le biométhane n'est pas pour arranger les affaires.

GRDF, une entreprise rentable...

Une rentabilité supérieure à celle prévue par le tarif. Certes il y a eu de nouveaux abonnés, mais l'écart s'explique surtout par une sous-consommation de l'enveloppe allouée à l'exploitation. Il n'est donc pas étonnant, même si cela est regrettable, que la CRE ne soit pas favorable à une hausse du tarif que demande GRDF.

GRDF, une entreprise qui fait rêver les fonds de pension...

Même si nous constatons une baisse du taux de la rémunération

des investissements voulue pas le régulateur au regard du niveau du risque encouru par l'actionnaire, GRDF continue de bien rincer ses actionnaires à 4,1% contre 5% auparavant.

Bref, GRDF est une entreprise qui bénéficie des avantages d'un monopole naturel et d'un modèle économique stable et sécurisé par le tarif, mais qui souffre d'arbitrages au seul profit de l'actionnaire.

La CGT sera là pour veiller à ce que la baisse de la rémunération de l'actionnaire ne soit pas une nouvelle fois compensée par des économies supplémentaires supportées par les usagers et les agents.

Impacts du COVID

GRDF a bloqué 150 millions d'euros pour faire face à la crise.

À fin août, l'impact est de 25,9 millions d'euros de perte, soit 1,5% de l'EBITDA... pas grand-chose pour ainsi dire.

La CGT a demandé ce que la direction compte faire des 124 millions restants !

La direction n'a pas souhaité répondre.

Rappelons que GRDF a généré plus de 306 millions de bénéfice sur l'exercice 2019.



+d'info : déclaration situation économique et financière



Prochaine séance
le 24 septembre 2020

Page 2/2



Délégation nationale CGT GRDF

www.fnme-cgt.fr

Syndicats CGT et CGT Ingénieurs Cadres et Techniciens



@CseCCGTGRDF



@CseCCGTGRDF

mercredi 16 septembre 2020

